



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Monsieur le Maire de la
commune de Guiscard
127, rue du Général Leclerc
60640 GUISCARD

(mairie,guiscard@wanadoo.fr
t.rougeron@urbaservice.fr)
Lille, le 10 août 2021

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur le projet de la révision du plan local
d'urbanisme (PLU) de la commune de Guiscard (60),
N° d'enregistrement Garance : 2021-5436

Monsieur le Maire,

Vous avez saisi le 10/05/2021, l'autorité environnementale pour avis sur le projet de la
révision du document d'urbanisme cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le
délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de
l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête
publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

P/La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France ,
Le Président de séance

Ph. Gratadour

Copies : Préfecture de l'Oise et DREAL Hauts-de-France